



SAISON : 2023

EPREUVE : Le Vigean
à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course,
Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

	Essais Qualificatifs	X	1 ^{ère} Course	2 ^{ème} Course
--	----------------------	---	-------------------------	-------------------------

Points de contrôles		
Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Poids de la voiture
4	B.O.P.	Carrossage Ar
2	3.18	Système de refroidissement

Légendes :	1	Annexe J	3	Règlement sportif Champ. FFSA GT
	2	Fiche d'homologation	4	Règlement technique Champ. FFSA GT

N° des véhicules concernés :

14	17	42	55	67	89	92	111			
----	----	----	----	----	----	----	-----	--	--	--

OBSERVATIONS :

Les voitures N° 14 - 42 - 67 ont été contrôlées avec un système de refroidissement NON CONFORME (CF Note ci-jointe) .

Fait à : Le Vigean

Le : 08/07/2023

Le Commissaire Technique
Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<u>8/7/23</u>	Date de réception	8 juillet 2023
Heure	<u>21h00</u>	Heure	20 hr 54
Signature		Signature	